

◀ OUEST LAUSANNOIS

Le SDOL c'est :

- un document d'aménagement du territoire
- la synthèse de plusieurs études techniques
- la volonté de 8 communes et du canton de travailler ensemble.

Il a notamment pour buts :

- d'améliorer la qualité du cadre de vie en général
- de favoriser le développement social et économique de l'Ouest lausannois.

Site Internet : www.ouest-lausannois.ch

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)



Site Internet : www.lausanne-morges.ch

Pourquoi le PALM ?

L'agglomération Lausanne-Morges est engagée dans un processus de développement non durable qui menace ses capacités de développement, sa mobilité et son environnement.

Ce processus est animé par des facteurs trop puissants pour être maîtrisés par chaque commune isolément. Le PALM est l'instrument du changement dont se dotent le Canton, les communes et les régions de l'agglomération pour placer l'agglomération sur la voie d'un développement durable.

PALM 2025



Le processus d'élaboration du PALM 2025 est lancé ! Le Comité de Pilotage du PALM a décidé de déposer un Projet d'agglomération de 5^e génération (PALM 2025) en vue d'obtenir des cofinancements fédéraux pour les mesures de mobilité.